



Palais de Bruxelles.
le 7 février 1957.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que S. M. le Roi,
faisant suite au désir que vous avez exprimé,
autorise la Société

"LES LANCIERS DE HEIGNE",

Jumet,

à prendre le titre de

Société Royale

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
les assurances de ma considération distinguée.

Le Chef de Cabinet du Roi,

André Molitor